**Republique de Côte d'Ivoire**
*Union – Discipline – Travail*

En partenariat avec
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

CONTRAT DE DÉSENDETTEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

*Construisons le Développement de Demain*

# SECTEUR AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL DU CONTRAT DE DESENDETTEMENT ET DU DEVELOPPEMENT

## RECRUTEMENT DU RESPONSABLE DE SUIVI-EVALUATION (RSE) DU PROJET DE TRANSITION AGROEOCOLOGIQUE DES FILIERES VIVRIERES DE CÔTE D'IVOIRE

---

Termes de Référence

**26 novembre 2025**

# 1. Contexte

L'allègement de la dette dont a bénéficié la Côte d'Ivoire, dans le cadre de l'Initiative des Pays Pauvres très Endettés (I-PPTE) a porté sur un montant global **2 500 Mds** FCFA de dette contractée auprès de la France. Une partie de ce montant, soit **600 Mds FCFA,** a été annulée et la seconde partie, **1 902 Mds FCFA,** a fait l'objet de signature de trois (03) Contrats de Désendettement et de Développement (C2D) :

- 1er C2D : signé le 1er décembre 2012, d'un montant de **413,25 Mds FCFA,** exécuté sur la période **2012-2015** ;
- 2ème C2D : signé le 03 décembre 2014, d'un montant de **737,95 Mds FCFA,** exécuté sur la période **2014-2020 ;**
- 3ème C2D : signé le 27 octobre 2021, d'un montant de **750,77 Mds FCFA,** à exécuter sur la période **2021-2025.**

Le C2D couvre neuf (9) secteurs de concentration et finance aussi des Appuis Budgétaires au bénéfice de l'Etat et met également à disposition un fonds pour les études et le pilotage du Programme.
Le secteur de, « l'Agriculture et du Développement Rural » a été identifié comme étant un secteur de concentration devant bénéficier des ressources de ces Contrats. Ainsi, les concertations ont permis d'aboutir à :

- la formulation du Projet d'Appui à la Relance les Filières Agricoles de Côte d'Ivoire (PARFACI), d'un coût global de **41,04 milliards de F CFA**. Convention signée le 22 novembre 2013 (1er C2D) et entièrement exécutée/clôturée en 2019 ;

- le montage du Programme Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI) d'un montant de **51,35 milliards FCFA** ; convention signée le 28 avril 2016 (2ème C2D) ;

- la définition du projet de Transition Agroécologique des filières vivrières de Côte d'Ivoire (3ème C2D) pour un appui à la sécurité alimentaire du pays ; montant : **22,26 milliards FCFA.** La convention d'affection d'affectation est en cours de finalisation pour une signature prévue en juillet 2025.
  Ce projet est dans sa phase finale de formulation avec la mise en place du cadre institutionnel et des organes de gestion.

La composition de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) comprend à minima, le personnel suivant :

- un coordonnateur ;
- un responsable administratif et financier,
- un responsable de suivi-évaluation,
- un spécialiste en passation de marchés,
- des Experts Techniques (Génie Rural, chaînes de valeurs).

Les présents termes de référence décrivent la mission qui sera confiée au Responsable du Suivi-Evaluation de l'UCP.

# 2. Description du Projet

## 2.1) Finalité et objectifs du Projet

La finalité du Projet est d'accélérer la transition agroécologique des filières vivrières stratégiques (riz, légumes, banane plantain et poisson) afin d'améliorer durablement la disponibilité en produits de qualité (sanitaire et nutritionnelle) sur les marchés urbains, tout au long de l'année.
Il s'agira plus spécifiquement de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en garantissant des revenus stables aux producteurs, à travers les actions suivantes :

1) Aménagement et mise en valeur des périmètres hydro-agricoles de Solomougou (Korhogo) et de Tchaloni (Boundiali) pour une production durable et résiliente au climat de cultures vivrières (riz, maïs, légumes et poisson) ;

2) Amélioration de l'offre maraîchère sur les marchés urbains, en renforçant la qualité sanitaire et nutritionnelle des produits, en dynamisant l'agriculture périurbaine et en renforçant la résilience climatique (Bouaké, Yamoussoukro et Bondoukou) ;

3) Amélioration de la production de banane plantain par la recherche dans une approche respectueuse de la santé des populations et des écosystèmes, et résiliente au changement climatique.

### 2.2) Contenu et composantes du projet

L'UCP aura en charge la mise en œuvre et le suivi des composantes suivantes :

**Composante 1 : Mise en valeur des périmètres hydroagricoles de Solomougou et Tchaloni**

Cette composante s'inscrit dans la continuité directe de la composante 1.1 « Aménagements hydroagricoles » du Programme Filières agricoles durables de Côte d'Ivoire (FADCI). En vue de rentabiliser l'investissement consenti pour les travaux de réhabilitation, il est prévu de : i) réaliser l'extension additionnelle du périmètre de Tchaloni, pour porter la superficie nette irrigable à 367 ha et ii) d'apporter l'appui nécessaire pour une gestion optimale et durable de l'exploitation des deux périmètres réhabilités.

Les activités du Projet prévoient ainsi d'accompagner par sous composantes :

(i) la réhabilitation et l'extension des aménagements hydroagricoles,
(ii) la gestion des aménagements et gestion concertée des ressources en eau,
(iii) la production agricole et les filières,
(iv) la pisciculture et la pêche,
(v) le conseil en gestion aux acteurs économiques et
(vi) la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

**Composante 2 : Développement de l'agriculture périurbaine à Bondoukou, Bouaké et Yamoussoukro**

Cette composante vise à contribuer à l'accroissement de la valeur ajoutée tout au long des filières maraichères en zone urbaine et péri-urbaine et à améliorer la qualité sanitaire et nutritionnelle des productions, en vue de garantir la disponibilité de produits de qualité sur les marchés urbains tout au long de l'année.

Elle est structurée autour de 3 axes d'interventions identiques pour chaque ville, à savoir :

i) améliorer la productivité des exploitants maraîchers, tout en accompagnant la transition agroécologique de la production maraîchère périurbaine dans une perspective de résilience au changement climatique ;
ii) valoriser les produits maraîchers bruts et transformés, tout en facilitant leur accès aux marchés locaux et nationaux ;
iii) améliorer l'environnement des affaires, la structuration de la filière maraîchère et la gestion de ses défis environnementaux et sociaux.

**Composante 3 : Appui à la filière banane plantain (projet N'dé)**

Le projet N'dé a pour objectif de « produire plus de bananes plantains de façon pérenne sans impacter les ressources naturelles en Côte d'Ivoire ».

Afin de répondre à ces enjeux, le projet s'appuie sur quatre volets d'activités :

i) élaborer un catalogue national des variétés naturelles ou hybrides d'intérêt agro-écologique et aptitudes à la consommation/transformation ;
ii) contribuer à l'amélioration de la qualité sanitaire du matériel de plantation disponible pour les producteurs ;
iii) élaborer des systèmes de culture agroécologiques, performants et sans pesticides

iv) créer les connaissances nécessaires à une adaptation de la production de bananes plantain au changement climatique

**<u>Composante 4</u> : Gestion du projet**
Cette composante permettra de financer les coûts de suivi et de gestion du projet, à savoir l'Unité Coordination de Projet (UCP), le Comité de pilotage, les missions de suivi évaluation, etc. et un appui institutionnel au MEMINADERPV pour renforcer la qualité de son pilotage au niveau central et dans les directions régionales.

### 2.3) <u>Coût du projet</u>

Le coût du projet est de **22 258 357 328 FCFA** financés sur les fonds du 3ème C2D auxquels il est envisagé d'ajouter un cofinancement de l'Union européenne (projet ATI Nord, CCI 1976, en cours d'instruction)**.**

## 3. Unité de Coordination du Projet

La gestion opérationnelle du projet (l'ensemble des composantes) sera suivie par une UCP, conformément aux dispositions du C2D, sous tutelle directe du MEMINADERPV. Le personnel dédié au projet (fonctionnaire ou privé) sera sélectionné par appel à candidature sous la conduite du ST-C2D.

L'équipe en charge du suivi technique sera délocalisée en région, notamment à Yamoussoukro, pour plus de proximité avec le terrain dans le suivi des activités, assurant un lien étroit avec les directions régionales de l'agriculture concernées.

Les procédures de passation de marchés seront conformes à celles utilisées jusqu'à présent pour le C2D, dans le respect des Directives pour la Passation des Marchés de l'AFD, les dispositions du Code des Marchés Publics ivoirien et les dispositions du Décret n° 2013-625 du 4 septembre 2013 sur les procédures du C2D.

L'UCP est chargée de :

- coordonner l'exécution du Projet ;
- organiser et gérer les activités opérationnelles du Projet ;
- tenir et présenter les comptes et les rapports financiers ;
- assurer le suivi et l'évaluation du Projet ;
- préparer les rapports de l'exécution du Projet.

## 4. Description détaillée de la fonction du RSE

Placé sous l'autorité du Coordonnateur de l'UCP, l'Expert Suivi et Evaluation sera chargé de veiller à la performance globale du projet en assurant un suivi rigoureux des indicateurs, des réalisations et des résultats sur le terrain. Il jouera un rôle clé dans l'analyse des progrès, l'identification des blocages et la proposition de solutions adaptées pour optimiser l'impact du projet.
Dans ce cadre, il contribuera également à la création et à la mise à jour d'un géoportail dynamique de suivi-évaluation, qui permettra de cartographier les activités, de visualiser les avancées en temps réel et de renforcer la transparence et l'efficacité des interventions. À travers ses analyses et rapports, il fournira une base solide pour la prise de décision stratégique, la planification opérationnelle et l'amélioration continue des actions. A ce titre, il sera notamment chargé de :

### 4.1. Création et la gestion d'un géoportail de suivi-évaluation dynamique

- Participer à la conception d'un géoportail dynamique en collaboration avec des spécialistes SIG/GIS ;

- Collecter, structurer et mettre à jour les données géoréférencées (localisation des bénéficiaires, infrastructures appuyées, parcelles aménagées, activités de formation, etc.) ;
- Assurer l'intégration des indicateurs de performance et des données de suivi dans le géoportail, de manière à permettre une visualisation claire et actualisée des progrès réalisés ;
- Former les conseillers et les parties prenantes à l'utilisation de cet outil, en veillant à sa bonne appropriation pour le suivi des résultats au quotidien ;
- Élaborer des analyses spatiales (cartographies dynamiques, superpositions de couches d'information, etc.) pour identifier les zones prioritaires et orienter la prise de décision ;
- Garantir la mise à jour continue des données du géoportail en lien avec les activités du projet, et en assurer la cohérence et la fiabilité ;
- Produire des rapports périodiques intégrant des visualisations cartographiques issues du géoportail, afin d'illustrer les avancées et les impacts des actions menées.

### 4.2. L'élaboration et mise à jour des outils de suivi-évaluation :

- Développer un cadre de résultats détaillé au besoin (cadre logique, indicateurs clés, cibles, moyens de vérification) ;
- Elaborer et mettre à jour les outils de collecte de données (fiches de suivi, questionnaires, rapports de mission) ;
- Définir un calendrier clair des collectes de données et des rapports.

### 4.3. Collecte, validation et analyse des données :

- Organiser la collecte régulière des données de terrain (productivité, commercialisation, foncier, genre, etc.) ;
- Contrôler la qualité et la fiabilité des données collectées ;
- Analyser les écarts entre les résultats attendus et les résultats obtenus.

### 4.4. Suivi de la mise en œuvre des activités :

- Suivre en collaboration avec les agences d'exécution, s'il en existe, et les experts du Projet la réalisation des travaux ou activités identifiées sur le terrain ;
- Réaliser les missions de suivi-évaluation périodiques de ces actions sur le terrain ;
- Identifier les blocages et goulots d'étranglement qui surviendront dans la réalisation des activités du projet et proposer des pistes de solutions ;
- Participer à l'élaboration du Plan d'Activités Annuel du projet (PAA) de chaque composante du projet ;
- Coordonner l'organisation de toutes les missions de suivi des projets et programmes au niveau de l'UCP ;
- Préparer les rapports trimestriels et semestriels de suivi technique et financier, selon le format du C2D/AFD ;
- Présenter des synthèses visuelles (tableaux, graphiques) pour faciliter la prise de décision ;
- Proposer des recommandations correctives ou des ajustements si nécessaires.

### 4.5. Appui aux comités de pilotage :

- Participer à l'élaboration du Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) de chaque composante du projet ;
- Fournir les informations actualisées sur les progrès et les résultats lors des réunions du COPIL ;

- Préparer les supports de présentation des résultats (PowerPoint, notes de synthèse, etc.) ;
- Assurer l'élaboration des rapports d'activités périodiques à transmettre aux partenaires (MEMINADERPV, ST-C2D, AFD) ;

### 4.6. Suivi des impacts environnementaux et sociaux (CGES et PEES) :

- Intégrer les indicateurs environnementaux et sociaux dans le système de suivi ;
- S'assurer du respect des mesures d'atténuation et des plans de gestion environnementale et sociale (CGES, PEES) ;
- Documenter les actions de formation et de sensibilisation liées aux enjeux E&S.

### 4.7. Capitalisation et leçons apprises :

- Documenter les bonnes pratiques et les innovations identifiées sur le terrain ;
- Participer à l'élaboration des termes de références des études d'impact et des audits dans le cadre de la mise en œuvre des projets à charge de l'UCP ;
- Capitaliser, documenter et diffuser les modules de formation ;
- Organiser des sessions de partage d'expériences avec les parties prenantes (producteurs, autorités locales, partenaires techniques) ;
- Préparer un rapport final de capitalisation à la fin du projet (éventuellement en lien avec une évaluation externe).

### 4.8. Intégration du genre et des groupes vulnérables :

- Veiller à la prise en compte des indicateurs spécifiques au genre et à la participation des femmes/jeunes ;
- Assurer la désagrégation systématique des données par sexe, âge et situation de handicap ;
- Suivre les actions du Plan d'Action Genre (PAG) dans le dispositif global de suivi.

## 5. Qualification et expérience requise

✓ ***Diplôme et qualification***

Etre titulaire d'un diplôme supérieur de niveau Bac + 4 au moins en Agronomie, Economie, Gestion de projet, développement rural, statistique agricole ou tout autre diplôme équivalent.
Une formation complémentaire en SIG/GIS (certification ou modules) serait un atout majeur.

✓ ***Expérience professionnelle***

Une expérience avérée de sept (07) ans dont au moins quatre (04) ans dans le suivi et l'évaluation des projets agricoles.
Des Expériences dans la gestion ou la contribution à la mise en place de systèmes de S&E dynamiques ou de bases de données géoréférencées et la connaissance du secteur agricole ivoirien seront considérés comme des atouts.

✓ ***Capacités techniques spécifiques***

Le candidat devra justifier : une expérience dans la gestion d'un projet financé par un bailleur de fonds avec de bonnes références du ou des bailleurs de fonds concernés ;

- Une familiarité avec les méthodologies d'enquêtes quantitatives et qualitatives, le traitement et l'analyse des données ;
- La connaissance des indicateurs de performance, des cadres logiques et des plans de suivi des bailleurs de fonds (AFD, Banque mondiale, etc.) ;
- La Maîtrise des logiciels bureautique (Excel, Word, Powerpoint) et des outils de gestion de données et de S&E (Access, Power BI, KoboToolbox, etc.) ;
- Une Connaissance des outils SIG/GIS (ArcGIS, QGIS, Google Earth, etc.) pour la cartographie et l'analyse spatiale ;

- Capacité à former les utilisateurs du système (coachs, SAF, partenaires) et à vulgariser les résultats ;
- Bonne capacité de rédaction de rapports d'analyse clairs et synthétiques.

✓ **Aptitudes transversales**

- Excellente capacité de planification, d'analyse, de synthèse et d'organisation ;
- Goût pour l'innovation et l'amélioration continue des outils et méthodes de S&E ;
- Esprit d'équipe, dynamisme et autonomie ;
- Capacité à s'adapter à des interlocuteurs variés et à dialoguer avec des acteurs techniques et institutionnels.

## 6. Conditions de participation

Le poste de **Spécialiste en Suivi et Evaluation** est ouvert à toute personne issue du privé ou aux fonctionnaires de l'Etat de Côte d'Ivoire qui répondent aux critères ci-dessus. Le candidat fonctionnaire devra s'engager, après son recrutement, à fournir une attestation écrite de son ministère ou employeur attestant du fait qu'il bénéficie d'une disponibilité et qu'il est autorisé à travailler à temps complet en dehors de son poste officiel antérieur.

Il s'agit d'un poste dédié à temps plein qui ne peut être cumulé avec d'autres fonctions.

Le candidat retenu être disponible sans délai pour leur prise de fonction.

## 7. Durée de la mission

La durée du contrat du RSE est d'un (01) an renouvelable sur la durée du projet telle qu'indiquée dans la Convention d'Affectation du projet. Le renouvellement ne peut intervenir que si les états de service du RSE sont satisfaisants pour le projet à l'issue d'une évaluation annuelle diligentée par le ST-C2D et le MEMINADERPV.

## 8. Dossier de recrutement

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation signée du candidat, adressée au Ministre d'Etat en charge de l'Agriculture et indiquant clairement l'emploi pour lequel il postule ;
- Un Curriculum Vitae détaillé, certifié sincère et signé ;
- Les photocopies légalisées des diplômes pertinents figurant dans le CV ;
- Les attestations ou certificat de travail pour les déclarations de poste figurant dans le CV ;
- Une référence pour chaque expérience pertinente correspondant aux postes notamment les noms et prénoms, les coordonnées téléphoniques et électroniques des anciens employeurs.

## 9. Procédure de recrutement

### 9.1) <u>Etapes de recrutement</u>

Le recrutement se déroulera en trois (03) étapes :

- Une phase de présélection des six (06) meilleures candidatures sur analyse de dossiers réalisée par le Comité mis en place à cet effet ou un Cabinet retenu ;

- Une phase de test écrit chronométré sera organisée pour évaluer les capacités rédactionnelles, la rigueur d'analyse, la logique de raisonnement ainsi que la maîtrise des outils et méthodes de suivi-évaluation. Les candidats présélectionnés recevront une étude de cas inspirée d'un projet de développement agricole similaire, dans laquelle ils devront démontrer leur aptitude à structurer des indicateurs de

performance, à proposer des méthodologies de collecte et d'analyse de données, et à présenter des solutions concrètes pour le suivi des impacts. Les résultats de ce test seront un critère déterminant pour accéder à la phase finale d'entretien.

- Une phase de sélection finale par entretiens individuels des candidats présélectionnés. Conformément à la procédure retenue par les instances du C2D, cette phase sera effectuée par un Comité comprenant un représentant de la Présidence de la République, deux représentants du Ministère d'Etat en charge de l'Agriculture, un représentant du Ministère de l'Economie, du Plan et de Développement, un représentant du Ministère des Finances et du Budget et un représentant du ST-C2D.

Le Ministère d'Etat en charge de l'Agriculture assure la présidence de ce comité et le Secrétariat Technique du C2D en est le Rapporteur.

La présélection sera faite sur la base d'une grille prédéfinie, établie en tenant compte des termes de références et qui aura reçu l'ANO formelle de l'AFD.

Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné seront contactés par le comité de sélection qui fixera la date du test écrit et de l'entretien.

### 9.2) Critères de sélection

La sélection des candidats sera globalement basée sur les critères suivants :

- La capacité rédactionnelle des documents (lettre de motivation, test écrit) ;
- La qualification ou le niveau d'étude ;
- L'expérience professionnelle globale et la connaissance des problématiques et enjeux des filières agricoles ciblées par le projet (test écrit) ;
- Les expériences similaires effectuées (CV et test écrit) ;
- L'aptitude à apporter des solutions innovantes aux problématiques des filières (test écrit et entretien) ;
- L'aptitude à travailler en équipe (entretien).

## 10. Dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature (un original et cinq copies) devront être **Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières**, sous pli fermé portant la mention :

***Confidentiel - Candidature au poste de :***
Responsable en Suivi-Évaluation (RSE) du projet de Transition Agroécologique des filières vivrières de Côte d'Ivoire

Les **dossiers physiques des candidatures** devront parvenir, **sous plis anonyme et fermé**, portant la mention **« Confidentiel-Candidature au poste de Responsable en Suivi-Évaluation du projet de Transition Agroécologique des filières vivrières de Côte d'Ivoire »** au plus tard le **Vendredi 12/12/2025, à 16h00 GMT**, au **Secrétariat de la Direction de l'Evaluation des Projets du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, sis au 13 étage de l'immeuble CAISTAB/Plateau (Abidjan).**

**Tel : (+225) 01 53 11 14 42**

***N.B. :***
***- Les personnes ayant participé à l'élaboration des présents termes de référence ne sont pas autorisées à participer à cet appel à candidature.***

***- Les candidatures reçues hors délai ne seront pas examinées.***